

Commune de CADARSAC

AVIS AU PUBLIC

Mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n° 2 du plan local d'urbanisme de la commune de CADARSAC

Le projet de modification simplifiée n° 2 du plan local d'urbanisme de la commune de CADARSAC portant sur les points suivants :

- modifier le règlement des zones N du PLU : gestion des extensions, annexes et piscines.

est tenu à la disposition du public à la mairie de CADARSAC, 25, avenue des Bergères, 33750 CADARSAC, du 29 mars 2016 au 29 avril 2016 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture et à la Communauté de Communes du Sud Libournais, 33, avenue de la Gare, 33870 VAYRES, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Pendant la durée de mise à disposition du public, les observations sur le projet de modification simplifiée n° 2 du plan local d'urbanisme de la commune de CADARSAC pourront être consignées sur le registre déposé en mairie et sur le registre déposé à la Communauté de Communes du Sud Libournais.